

État partout, justice nulle part (octobre 2026)

Ingrid Barrat, Arthur Marle, Moïse Mitterrand

Analyse de Léon Régent

Ce petit livre (84 pages) propose de réduire la bureaucratie qui nous appauvrit en limitant l'État à sept ministères : Défense – Intérieur – Justice – Affaires étrangères – Comptes publics – Solidarité nationale – Enseignement.

On recense au seul plan national 434 agences, 329 organismes centraux, 24 autorités indépendantes, et 318 instances consultatives. Ils sont supprimés ou intégrés aux ministères. Au plan local, ne subsistent que les communes et les préfets. Le statut de la fonction publique est supprimé.

Quatre impôts essentiels demeurent : IR, IS, TVA et taxe foncière.

L'IR, au taux uniforme de 23 %, est associé à un « impôt négatif » (non appelé ainsi) de 550 € par adulte dès 18 ans (majoré pour les handicapés) et de 275 € par enfant. L'individualisation est sous-entendue.

Les APL sont supprimées (en 2030), ainsi semble-t-il que l'ASF (familles monoparentales).

Un généreux plan de départ (70 % du salaire pendant sept ans) est proposé pour réduire de 580 000 le nombre d'emplois publics. Je n'ai pas vu que ce coût soit estimé.

L'école est librement choisie (budget par enfant).

Les logements sociaux sont proposés à la vente.

Les complémentaires santé deviennent facultatives sur des sujets qui leur sont propres. Le double traitement des dossiers est supprimé. S'agissant de ce qui ressort de la SS, un reste à charge de 10 %, plafonné à 5 % des revenus annuels, est instauré.

La retraite est repensée à partir d'un socle contributif par répartition de 1 100 euros par mois pour tous les travailleurs. S'y ajoute un complément libre par capitalisation.



Économies (voir annexe du livre)	Montant (Md€)
Structures facultatives, départ d'agents administratifs	67
Subventions aux entreprises dont aides pour l'emploi (23 Md€), France 2030...	42
Aides aux particuliers et associations dont APL, chèques ciblés, chèques restaurant...	28
Niches sur les revenus	29
Niches sur la TVA et les sociétés	23
Assurance-chômage transformée en épargne L'indemnisation passe de 13 à 6 mois	30
Patrimoine public valorisé et restitué (rendement net par an)	18
Total	236

Parmi ce qui n'est pas envisagé :

- La suppression des onéreuses réductions de cotisations sur les bas salaires (RGDU). C'est une question difficile, liée au SMIC (trappe à pauvreté et trappe à bas salaires).
- La suppression de la déduction des « frais professionnels » de l'assiette de l'impôt est limitée aux retraités, elle pourrait porter aussi sur les actifs.

La résorption du déficit, et encore moins de la dette, n'est pas le sujet traité. Les 236 Md€ d'économies sont redistribués pour augmenter le niveau de vie, par exemple sous la forme de la suppression de la CSG/CRDS des actifs. Aucune austérité n'est annoncée, au contraire, ce qui est irréaliste.

L'approche, libérale, est globale. Il n'a pas été tenté de découper ce projet énorme en sous-projets indépendants (prestations familiales, IR et RSA, retraite, logement, école...).

De même, aucune option n'est ouverte. L'ensemble est à prendre ou à laisser.

Dans tout projet de réforme qui ne creuse pas le déficit, il y a des gagnants et des perdants. Les perdants ne sont pas repérés.

La note 78 mentionne Marc de Basquiat et Léon Régent, Le Modèle social français contre les couples. Bannir l'État de nos choix intimes.

Cette réduction du rôle et des dépenses de l'État serait bienvenue, même si les difficultés et les délais de mise en œuvre (50 % d'effet dès la première année) sont sous-estimés.

Le diable est dans des détails qui restent à préciser. C'est normal, vu la complexité du système à repenser. La « tronçonneuse » est une première approche. La conclusion pourrait être admise : « Notre travail continue pour préparer tous les textes et les dispositions nécessaires ». Mais la présentation occulte le déficit et la dette. En faisant rêver à l'impossible, elle ne prépare pas les esprits à affronter la tempête qui commence.

<https://france-resolution.fr/>

Une dizaine de documents complémentaires sont disponibles à la [rubrique données](#) du site des auteurs : Chiffrage de la restitution, Effectifs publics et agences, Dépenses des collectivités, Taxes affectées, Niches fiscales, Budget de l'État, Séries des graphiques, Projet de loi de finances pour 2027, première et seconde partie, Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2027.

Ils représentent plusieurs centaines de pages, et vont jusqu'à la rédaction d'articles de projets de loi. Impressionnant !

Les auteurs

Moïse Mitterrand, diplômé d'HEC, ancien professeur de mathématiques, est dirigeant d'entreprise. Il préside Résolution et porte le projet.

Ingrid Barrat, diplômée de Polytechnique, a travaillé plusieurs années au ministère des Finances. Elle a mis le projet en musique.

Arthur Marle, diplômé de l'ESSEC, ancien professeur d'économie, est dirigeant d'entreprise. Son intuition est à l'origine du projet.

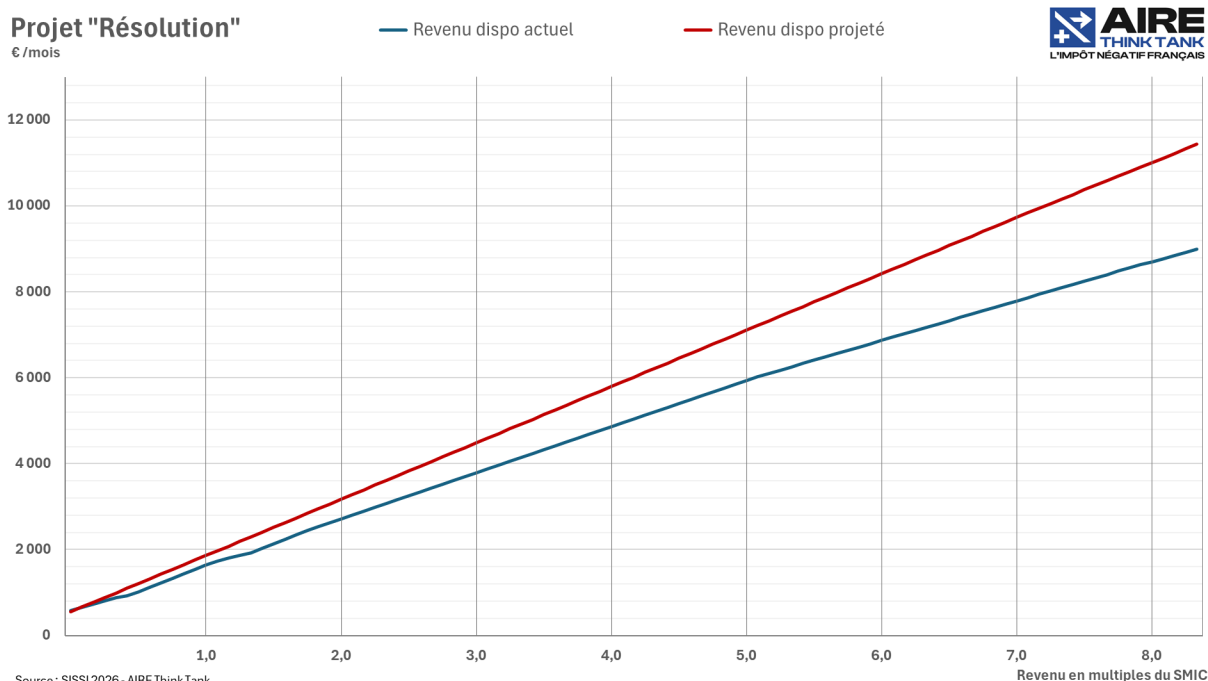
Représentations graphiques (calculs : AIRE)

Taux uniforme d'imposition de 23 % + crédit d'impôt de 550 € par mois et par adulte
Taux d'imposition + cotisations sociales de 30 % pour les revenus financiers
Maintien des frais professionnels pour les actifs, suppression des 10 % retraités
Allocation familiale unique de 275 € par enfant
CSG et CRDS supprimées pour les actifs
APL (zone 2) supprimées

La simulation AIRE représentée sur les graphiques ci-après confirme que le revenu disponible des actifs passe de 857 à 971 Md€ (+114 Md€, soit +13%). Cette augmentation représente la moitié des 236 Md€ d'économies.

La simulation relative aux retraités est plus difficile, la réforme n'étant pas paramétrique.

Célibataire propriétaire



Revenus : salaire seul + RSA/PA/PFA éventuels, pas de niches fiscales,
pas de C2S, chèque énergie et aides diverses.

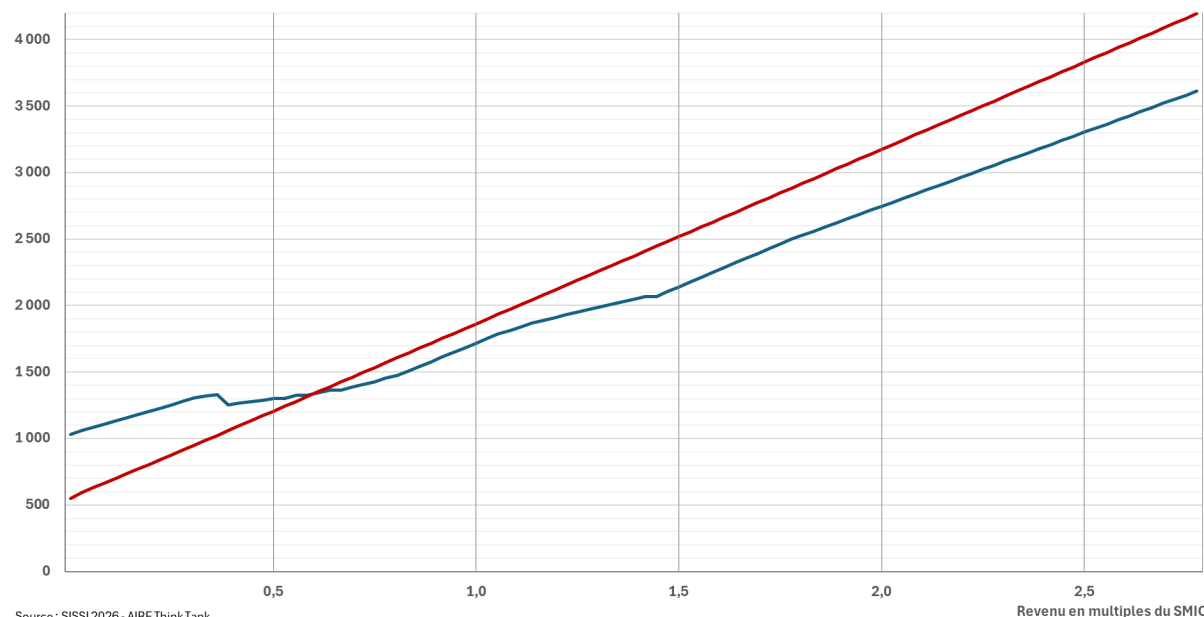
Célibataire locataire, avec aides diverses forfaitisées

Projet "Résolution"

€/mois

— Revenu dispo actuel

— Revenu dispo projeté



Source : SSI 2026 - AIRE Think Tank

Revenu en multiples du SMIC

Les revenus < 0,6 SMIC sont perdants : prime de Noël, APL, C2S, chèque énergie et aides diverses.

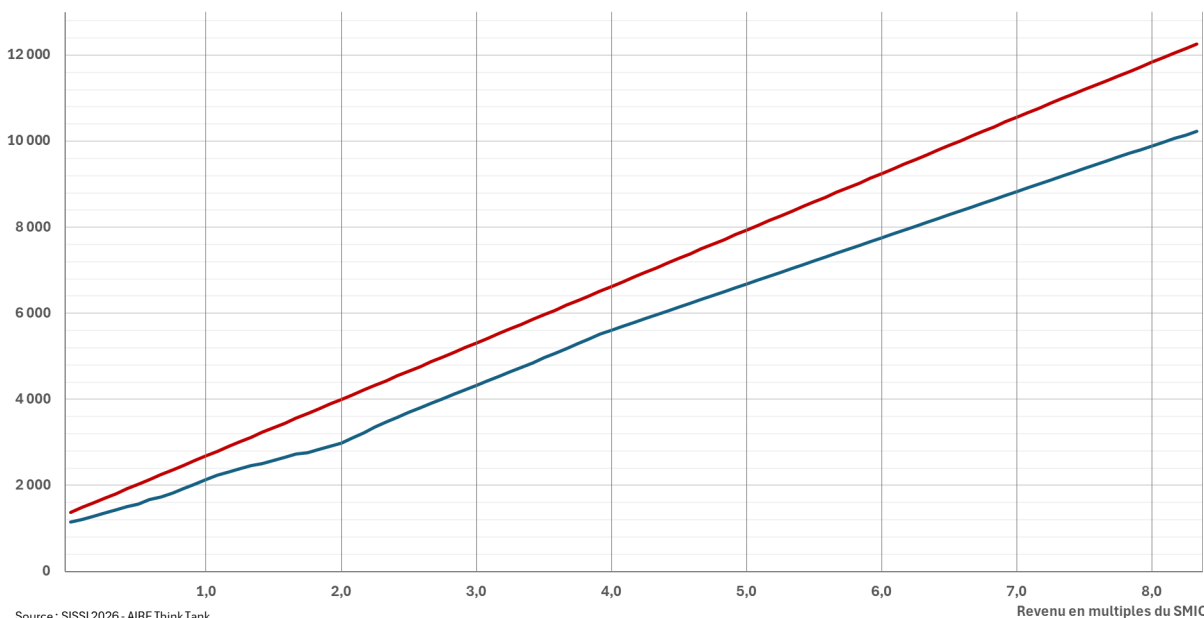
Couple propriétaire, un enfant de 16 ans

Projet "Résolution"

€/mois

— Revenu dispo actuel

— Revenu dispo projeté



Source : SSI 2026 - AIRE Think Tank

Revenu en multiples du SMIC

Malgré la perte de la bourse lycée, le projet est plus avantageux pour tous les revenus : individualisation des « 550 € », AFU de 275 € favorable.